

## LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Paris, 22 décembre 1865.

La vieille Europe, l'Europe des traités, du droit des gens, des traditions, l'Europe de Castlereagh, de Nesselrode et de Metternich, achève de disparaître. Casimir Périer, qui affirma si nettement la la politique de paix en 1831, Talleyrand qui écrivait alors de Londres à Louis-Philippe ces paroles, bonnes à rappeler de nos jours : " Nous faisons tout ce que nous pouvons pour simplifier la question extérieure," tous, roi, ministres, ambassadeurs, ont quitté la scène du monde ; le prince auquel ils avaient confié la tâche ardue de fonder un État et une dynastie, dernier représentant lui-même de l'ancien ordre de choses, est allé rejoindre ses contemporains dans la région des souveraines justices, et sa dépouille n'était pas rendue à la terre que déjà l'Europe nouvelle, celle des annexions et des grandes unités, s'interrogeait sur la succession qui venait de s'ouvrir.

C'est le 21 juillet 1831, que Léopold prit possession du trône de la Belgique, et juste un quart de siècle plus tard, le 21 juillet 1856, lorsqu'il présentait à son peuple une fille de Marie-Thérèse unie à l'héritier de la couronne, l'illustre baron de Gerlache, président du Congrès aux deux époques, lui adressa ces paroles, les plus belles qu'un souverain puisse entendre : " Il y a vingt-cinq ans qu'à " cette même place, en ce même " jour, le Congrès reçut, au nom " de la nation, votre serment d'ob- " server la constitution et les lois. " Les mêmes hommes, qui furent

" alors témoins de cet engagement " solennel, viennent affirmer aujour- " d'hui à la face du ciel que Votre " Majesté a rempli toutes ses pro- " messes et dépassé toutes nos espé- " rances. Et la nation tout entière " vient l'affirmer avec nous. Elle " vient attester que, pendant ce " règne de vingt-cinq années, son " Roi n'a ni violé une seule loi, ni " porté atteinte à une seule de ses " libertés, ni donné cause légitime " de plainte à un seul de ses con- " citoyens."

Quel plus pur éloge saurait ambitionner un prince ? Et cet éloge était pleinement mérité. Après avoir vu de près l'éroulement de l'Empire et la faiblesse de la force ; après avoir éprouvé la fragilité du bonheur et le vide des espérances, Léopold, devenu philosophe et peut-être un peu sceptique, s'était rendu compte des véritables conditions du gouvernement constitutionnel dans les temps où nous sommes ; il avait compris que la monarchie ne peut plus être qu'un pouvoir tutélaire au lieu d'un pouvoir dominateur ; et se faisant le premier citoyen plutôt que le roi de son pays, il s'appliqua, avec une loyale déférence pour l'opinion, à laisser agir cette vraie souveraine de l'État. C'est à cette sage conduite qu'il dut de traverser en paix bien des crises et des orages, de consolider son trône quand d'autres s'effondraient autour de lui, et de maintenir intacte, au milieu des secousses et des réactions du continent, ces nobles institutions dont Macaulay a dit qu'elles seront avant